



**Friday, 27 September 2013**

**Working session 9: Freedom of assembly and association (continued)**

**Au nom de l'International Civil Liberties Alliance<sup>1</sup>**

Ceci est une adresse à l'attention du distingué représentant de la France. L'International Civil Liberty Alliance voudrait signaler que malgré ses engagements à protéger le droit de ses citoyens à manifester pacifiquement, la France à, le 14 septembre de ce mois, pour la troisième fois consécutive interdit une manifestation de l'association "Riposte Laïque" qui avait pour objet, je cite "La défense de la Liberté d'expression et de la sécurité pour tous".

Je vais citer devant l'assemblée des distingués représentants de l'OSCE ici rassemblés le motif invoqué par le préfet de Police de Paris Bernard Boucault. Je cite "je vous informe que j'envisage d'interdire le rassemblement que vous avez déclaré en raison notamment du risque de contre-manifestation de la mouvance antifasciste qui dans le contexte actuel de tensions est susceptible de générer des troubles graves à l'ordre public ce jour-la".

La manifestation a été effectivement interdite le lendemain ce qui a provoqué une perte financière importante à tous les participants qui venaient de la France entière à leurs frais.

Oui, vous avez bien entendu messieurs dames les représentants, un rassemblement pacifique et légalement annoncé a été interdit pour la troisième fois à cause d'une possibilité, et seulement une possibilité que des antifascistes d'extrême-gauche violents viennent attaquer des citoyens désirant exercer leur droit à s'exprimer publiquement.

L'International Civil Liberties Alliance aimerait que la France explique devant cette assemblée la raison du non-respect de ses engagements à protéger les droits de ses citoyens à manifester pacifiquement.

L'International Civil Liberties Alliance tient aussi à exprimer son étonnement de la déclaration du représentant de la France dans l'après-midi du 26 septembre exprimant à la suite du

---

<sup>1</sup> Informations et contact : [www.libertiesalliance.org](http://www.libertiesalliance.org)

distingué représentant de l'EMISCO sa préoccupation quant à ce qu'il considérait comme des attaques contre l'Islam.

Nous tenons à rappeler à la France que la Constitution française prévoit que la France ne reconnaît aucune religion.

**Recommandation à la France :**

Notre recommandation serait que la France laisse la défense de l'Islam aux pays de l'Organisation de la Coopération Islamique et conserve la neutralité qui est précisée dans sa Constitution.

Merci.